



**PROGRAMME D'ANIMATION
D'INITIATIVES DE CULTURE
SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET
INDUSTRIELLE EN NOUVELLE-AQUITAINE**

Règlement 2023

► La science pour tous, partout

Depuis plusieurs années, la Région Nouvelle-Aquitaine soutient la diffusion de la culture scientifique, au-travers de diverses actions pilotées par les quatre Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) du territoire et NACSTI, l'association qui les regroupe pour la conduite des actions mutualisées. *Le Programme d'animation d'initiatives de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine (PAI) est l'une de ces actions phares intégrées dans les programmes annuels d'actions des CCSTI, piloté par NACSTI pour la 3^e année.*

L'objectif principal de ce programme est de permettre à des **structures** de développer des actions de Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ou d'en intégrer dans leur programmation, tout au long de l'année, **en proposant un accompagnement financier**. Souhaitant une **diffusion large et homogène** de la culture scientifique sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine, vers **tous types de publics**, toutes les formes de médiation sont bienvenues dans ce programme.

► Thématiques 2022

Pour sa seconde édition, ce programme d'animation met à l'honneur **3 thématiques**

Thématique 1 – One Health, une seule santé.

L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) défini le concept « *One Health* » (Une seule santé) comme le résultat de la prise de conscience des **liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et l'état écologique global**. Ce dernier vise à promouvoir une approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires. Pourquoi ? Parce qu'une collaboration plus étroite entre disciplines scientifiques mais aussi entre science et société, pourrait permettre de mieux préserver la santé des écosystèmes pour ensuite par exemple lutter contre les pandémies : celle en cours, mais surtout celles à venir !

Cet idéal ne concerne donc pas seulement les scientifiques, mais aussi nous tous, citoyens. Nous devons prendre conscience d'une réalité trop souvent ignorée : nous, humains, sommes des créatures vivant en symbiose avec ce qui nous environne, les micro-organismes, les plantes et les animaux. Il n'y a pas d'un côté les animaux pris en charge par la santé vétérinaire, de l'autre les humains, cantonnés à la médecine, et enfin l'écologie, qui se préoccupe du bon fonctionnement des écosystèmes. Nos destins sont liés, la nature est un tout : si l'on détruit les forêts, si l'on détroupe les écosystèmes, on s'affaiblit nous-mêmes.

Ce présent PAI a ainsi pour objectifs de :

- Porter à la connaissance des citoyens de Nouvelle Aquitaine la complexité du monde vivant ;
- Corriger dans les esprits l'impression qu'*Homo sapiens* serait isolé du reste du vivant ;
- Favoriser la prise de conscience que les organismes, animaux, végétaux ou humains sont des êtres composites ;
- Répondre aux enjeux actuels et à venir de santé publique en Nouvelle-Aquitaine.

Exemples d'actions qui pourraient être accompagnées :

- Vous êtes salarié-e d'une **association de médiation** spécialisée sur l'éducation au développement durable et souhaitez **réaliser et diffuser un outil** traitant de la complexité du monde vivant ;
- Vous êtes **enseignant-e** et voulez **faire intervenir des experts** pour porter à la connaissance de vos élèves, par exemple, les interactions entre animaux et bactéries, entre arbres et champignons ;
- Vous travaillez pour une **collectivité** et souhaitez **organiser une conférence** sur l'importance de ramener la nature en ville pour le bien-être de ses habitants ;
- Vous êtes **agriculteur** et souhaitez faire découvrir à vos voisins consommateurs que la **richesse de la vie** dans les sols conditionne la qualité de vos produits ;
- Vous êtes **employé-e d'un musée** et souhaitez réaliser une exposition autour du concept « *One Health* »

Thématique 2 – Énergies

D'après l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), « en France, les secteurs consommateurs d'énergie finale sont, par ordre décroissant d'importance, le résidentiel-tertiaire, les transports, l'industrie et une part plus faible par l'agriculture et la pêche. Les sources d'énergie consommées sont très variées, avec des proportions différentes selon les secteurs. Ainsi, l'énergie consommée provient des combustibles liquides, du gaz, de l'électricité (issue du nucléaire et d'énergies renouvelables) et de la chaleur (produite à partir des énergies renouvelables et de déchets). »

La Nouvelle-Aquitaine a l'ambition d'être la première Région française de la transition énergétique et du climat. Elle s'est fixé **trois objectifs** : **réduction de 30%** des émissions de gaz à effet de serre ; **réduction de 30%** des consommations d'énergie ; **porter à 32%** la part des énergies renouvelables.

Dans un contexte de décarbonation de l'économie et de volonté d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, il est important que chacun puisse **comprendre les postes d'utilisation d'énergie**, les différentes **sources de production** et leur **impact** ainsi les **avancées scientifiques et technologiques** dans le domaine.

Ainsi, les objectifs fixés par ce PAI sont de :

- **Comprendre** quelles sont les **différentes sources d'énergie**, leur fonctionnement, leur impact ;
- Mettre en avant les **spécificités néo-aquitaines** en termes d'énergie ;
- Sensibiliser les habitants de la région à la **transition énergétique** ;
- Partager les dernières avancées scientifiques et technologiques dans le domaine de l'énergie.

Exemples d'actions :

- Vous travaillez ou êtes bénévole pour une association de médiation scientifique et souhaitez **organiser des ateliers** pour faire découvrir les différentes sources d'énergie et leur fonctionnement ;
- Vous êtes salarié-e d'une collectivité et cherchez à faire **organiser un cycle de rencontres avec un ou plusieurs spécialiste(s)** de la transition énergétique ;
- Vous êtes enseignant et souhaitez faire appel à des partenaires du territoire pour faire venir une exposition dans votre établissement.

Thématique 3 : CSTI Généraliste

Afin de pouvoir accompagner toute structure souhaitant proposer de la CSTI, nous proposons un programme *généraliste*, non thématisé, malgré les priorités thématiques fixées. Ainsi, toutes les thématiques scientifiques et techniques peuvent être abordées : la chimie, la nature, les mathématiques, la sociologie, l'archéologie, etc. Ce programme vous invite à créer, consolider, diffuser plus largement une offre nouvelle ou existante et de faire état de la large palette d'acteurs de CSTI dont bénéficie la Nouvelle-Aquitaine. **Attention, les projets s'inscrivant dans cette thématique ne seront pas prioritaires.**

► Objectifs 2023 de ce programme

- **Sensibiliser** le grand public à la culture scientifique, permettre à chacun de découvrir les sciences et techniques de son territoire, les métiers et les filières ;
- **Favoriser le partage** de savoirs et les échanges entre les scientifiques et les citoyens ;
- Permettre à chacun de **mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques** et ainsi favoriser une participation active au débat public ;
- **Stimuler l'intérêt pour la science, la curiosité** à l'égard des carrières scientifiques et susciter des vocations.
- Permettre aux acteurs de CSTI de **développer leur offre de médiation** ;
- Rendre **plus équitable** l'offre de culture scientifique dans le territoire Nouvelle-Aquitaine

► Calendrier

- Lancement de l'appel à initiative **9 novembre 2022**
- Réponses acceptées jusqu'au **13 janvier 2023 à 18h00**
- Comité de sélection **fin janvier 2023**
- Retours du comité de sélection **début février 2023**
- Clôture du programme au **31 décembre 2023**

► Répondre à l'appel à projet

Pour répondre à cet appel à projet, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne avant le 13 janvier 2023 à 18h00

ACCEDEZ AU FORMULAIRE

Les réponses à ce PAI se font via un formulaire en ligne sur la plateforme [FRAMAFORMS](#).
Nous vous invitons à préparer votre réponse sur papier libre avant de la soumettre via le formulaire.

Il vous sera possible d'enregistrer un brouillon de votre formulaire lors de votre soumission **seulement si vous avez auparavant créé un compte sur la plateforme et que vous êtes connecté-e lors de votre réponse.** Vous aurez alors accès au bouton « Enregistrer le brouillon » sur lequel il vous suffit de cliquer pour sauvegarder votre progression. Pour revenir

plus tard et retrouver vos réponses, il vous suffira de retourner sur l'URL une fois connecté-e à votre compte FRAMAFORMS.

ATTENTION : La sauvegarde n'est possible qu'une seule fois, vous permettant de renseigner le formulaire en deux temps. Vous ne pouvez pas enregistrer votre progression plus d'une fois. Si vous enregistrez un brouillon sur votre brouillon existant, vous perdrez les données renseignées. Vous ne pouvez procéder qu'à une seule sauvegarde avant de soumettre définitivement votre réponse. Si vous souhaitez récupérer un brouillon disparu, écrivez à s.lahitete@nacsti.fr

Suite au dépôt de votre projet, vous recevrez une copie de vos réponses dans un e-mail qui contiendra :

- Les informations en format texte brut dans le corps du mail ;
- Un lien FRAMAFORMS qui vous renverra vers votre récapitulatif, **que vous ne pourrez ouvrir seulement si vous disposez d'un compte et que vous étiez connecté-e lors de votre réponse.**

Pour vous aider à préparer votre projet, voici les champs qui vous seront demandés dans le formulaire :

- Raison sociale de votre structure
- Adresse
- Code postal
- Ville
- Vos Prénom et NOM
- Votre fonction au sein de la structure
- Numéro de téléphone
- E-mail
- L'intitulé de votre projet
- Description synthétique de votre projet
- Description détaillée de votre projet
- Dates et lieux envisagés (dans le cadre d'une diffusion d'outil ou d'organisation d'événement)
- Les publics ciblés par le projet
- Calendrier de votre projet
- Les partenaires
- Les référents scientifiques
- Un budget prévisionnel du projet sera à téléverser au format PDF
- Vous pourrez aussi joindre 3 documents complémentaires

► Modalités et cadre d'intervention

Les actions accompagnées par ce programme devront être réalisées **entre la date de réception du courrier de labellisation et le 31 décembre 2023.**

Au vu de la demande chaque année de plus en plus importante, **tous les projets ne pourront pas être accompagnés**. Ainsi certaines règles de participation ont été modifiées et le comité de labellisation privilégiera **les projets de médiation réunissant le plus grand nombre de critères exprimés ci-dessous**. **Les projets financés dans le cadre des SAPS, fortement co-financés par la Région Nouvelle-Aquitaine, ou portés par des**

structures fortement accompagnées par la Région Nouvelle-Aquitaine ne pourront pas être soutenus. Par ailleurs, les événements professionnels ne sont plus éligibles à un accompagnement financier. Enfin, seules des structures basées en Nouvelle-Aquitaine seront accompagnées.

Critères de sélection privilégiés :

- Le projet **s'inscrit dans une des deux thématiques spécifiques** : « Energies » ou « One Health » ;
- L'action (ou les actions) sera diffusée sur un ou plusieurs **territoires sur lequel/lesquels l'offre de CSTI est rare** ;
- Le projet implique de nombreux **partenaires** ;
- Le projet propose une ou plusieurs actions de **médiation originale** et/ou met le participant dans une **position d'acteur** (manipulation, expérimentation, interaction) ;
- Le projet implique au moins une personne du **monde de la Recherche** ;
- Le projet est déposé par une structure n'ayant jamais été accompagnée par le PAI auparavant.
- Le projet peut être reprogrammé, transposé, transféré.
- La structure répondante est basée en Nouvelle-Aquitaine

Modalités réglementaires

- L'aide accordée aux projets ne pourra pas dépasser **4000 € TTC**
- L'aide accordée ne pourra pas dépasser **75% du budget global du projet**
- Les projets déjà **fortement accompagnés par la Région Nouvelle-Aquitaine** (toutes Directions confondues) ne seront pas soutenus
- L'aide accordée ne pourra concerner que des postes de dépenses **directement en lien avec la médiation** (Achat de matériel et RH, voir ci-dessous)

Dépenses éligibles

- Les **frais de ressources humaines** liés à la conception, la coordination, l'animation, la diffusion de l'initiative ;
- Les **achats de matériel et prestations** directement en rapport avec la médiation (peuvent, par exemple, être pris en charge les frais de repas d'un-e intervenant-e mais pas un buffet servi aux participants à la fin d'une conférence)

Les projets sans référent scientifique ne sont pas éligibles.

Les référents scientifiques sont des experts du sujet abordé (ingénieurs, enseignants-chercheurs, etc.) – *vous pouvez vous rapprocher de la coordination territoriale si vous êtes à la recherche d'un référent-e*

► Valorisation de l'initiative

En contrepartie de l'accompagnement, vous vous engagez à :

- Faire apparaître le **logo de la Région Nouvelle-Aquitaine** sur tout outil de communication en lien avec l'initiative et indiquer le soutien de la Région dans toutes vos communications ;
- Rédiger **une publication de valorisation** de votre projet sur la plateforme [Echosciences Nouvelle-Aquitaine](#) et y annoncer les dates des événements en lien avec le projet (s'ils sont ouverts à tous) ;
- À renseigner le questionnaire bilan qui vous sera transmis.

► **Le Comité de sélection**

Il sera composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de NACSTI, de Cap Sciences, de l'Espace Mendès France, de Lacq Odyssée et de Récréasciences et :

- Mettra en lien les structures avec des **référents scientifiques** si le besoin s'en fait ressentir ;
- Veillera à la **pertinence et à la cohérence** des initiatives proposées ;
- Accompagnera au besoin à la **mise en réseau** des acteurs ;
- Veillera à ce que l'ensemble des projets accompagnés constitue une **programmation cohérente et homogène sur le territoire** ;
- Veillera à ce que la proposition **réponde aux enjeux et objectifs fixés par le programme**.

► **Versement de l'aide financière**

Les aides financières allouées dans le cadre de ce programme sont **attribuées sur facture** :

- Si vous souhaitez utiliser l'enveloppe attribuée pour prendre en charge des dépenses facturées par un prestataire, vous pouvez lui demander de **facturer directement NACSTI** (adresse de facturation : *NACSTI c/o Cap Sciences, Hangar 20 Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX*)
- Si vous faites l'avance des frais, **facturez NACSTI** à hauteur du montant dépensé, en joignant une copie de la (ou des) facture-s que vous avez payée-s.

Les factures sont à transmettre par e-mail à s.lahitete@nacsti.fr ou au coordinateur territorial (cf. contacts ci-après)

Sur les factures doivent apparaître les mentions suivantes :

- **L'objet de facturation** qui doit contenir **la thématique du programme dans lequel s'inscrit le projet** (One Health, Énergies, ou Généraliste) et la **structure** qui le porte ;
- La **date** de facturation ;
- Un **numéro** de facture ;
- **L'adresse** de facturation : NACSTI c/o Cap Sciences Hangar 20, Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX ,
- Si la structure qui facture n'est pas assujettie à la TVA, veillez à bien faire apparaître **la mention de TVA**
- Le numéro **SIRET** de la structure qui facture
- Les modalités et délais de paiement

Les factures devront être accompagnées d'un **relevé d'identité bancaire**. **Seules les factures de dépenses éligibles seront prises en compte**

► Contacts

Les coordinations se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans le dépôt de votre projet.

Coordination générale - NACSTI

Simon LAHITETE

s.lahitete@nacsti.fr

07 81 11 90 75

Cap Sciences (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne)

Françoise FOURNIE

f.fournie@cap-sciences.net

Léa SABOUKO

l.sabouko@cap-sciences.net

Espace Mendès France (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)

Justine SASSONIA / Céline NAULEAU (Deux-Sèvres, Vienne) / Chrystelle MANUS (Charente, Charente-Maritime)

justine.sassonia@emf.ccsti.eu

celine.nauleau@emf.ccsti.eu

chrystelle.manus@emf.ccsti.eu

Lacq Odyssée (Landes, Pyrénées-Atlantiques)

Anne-Sophie DEMAT (Landes)

anne-sophie.demat@lacqodyssee.fr

Séverine MARCQ (Pyrénées-Atlantiques)

severine.marcq@lacqodyssee.fr

Récréasciences (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)

Sélim ENNJIMI

s.ennjimi@recreasciences.com